

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BRIE BOISEE  
en date du  
Lundi 7 Mars 2011 à 21 H 00**

L'an deux mille onze, le 7 Mars à vingt et une heures,  
les Délégués des cinq communes, composant la Communauté de Communes de la Brie Boisée,  
légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Pontcarré,  
sous la présidence de Madame Mireille MUNCH, Président en exercice.

Etaient présents :

*Pour la Commune de FAVIERES,*  
Madame Patricia CHARBOIS, Madame Josette LAUTIER, Monsieur Jean Claude MARTINEZ, Monsieur  
Philippe MURO.

*Pour la Commune de FERRIERES EN BRIE,*  
Monsieur Stéphane MEUNIER, Madame Martine FITTE-REBETE, Madame Geneviève GENDRE,  
Madame Mireille MUNCH.

*Pour la Commune de PONTCARRE,*  
Monsieur Bruno LACROIX, Monsieur Roland LEROY, Monsieur Denis THOUVENOT, Madame  
Catherine TOURNUT, Madame Anne Marie VUILLAUME.

*Pour la Commune de VILLENEUVE LE COMTE,*  
Monsieur Philippe BAPTIST, Madame Sabine BREDOUX, Monsieur Daniel CHEVALIER, Monsieur  
Franck PAILLOUX, Monsieur Jean Pierre SIVADIER.

*Pour la Commune de VILLENEUVE SAINT DENIS,*  
Madame Sophie AUBRADOUR, Monsieur Gérard DEBOUT, Madame Brigitte HAINSELIN, Monsieur  
Jean Pierre GILLET, Madame Laurence ORTEGA-MONTANT.

Absents excusés : Monsieur Morad FENNAS, Monsieur Robert DUVEAU.

Représentant les cinq communes sus-mentionnées qui composent la Communauté de Communes de la Brie  
Boisée.

Madame Mireille MUNCH ouvre la séance, procède à l'appel des Conseillers.  
Elle désigne un Secrétaire de Séance : Monsieur Daniel CHEVALIER accepte cette désignation.

Le Compte-rendu du Conseil du 31 Janvier 2011 est approuvé à l'unanimité.

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BRIE BOISEE  
en date du  
Lundi 7 Mars 2011 à 21 H 00**

**I – Débat d’Orientation Budgétaire**

Monsieur Gérard Debout présente les lignes directrices du Budget 2011 qui est en cours d’élaboration. Il insiste sur quelques points en particulier :

- Le passage à la Fiscalité Professionnelle Unique (ex-T.P.U.) entraîne mécaniquement une augmentation du volume du Budget : 2 Millions d’Euros à 5 Millions d’Euros en fonctionnement
- Un système de compensation a été mis en place par l’Etat afin que la Brie Boisée ait les mêmes recettes qu’avant la réforme
- Avec la prise de nouvelles compétences, la Brie Boisée doit faire face à une augmentation mécanique des dépenses, notamment pour la voirie communautaire. Cela reste neutre pour le contribuable car il s’agit d’un transfert de dépenses et de recettes.
- Cette augmentation de compétences et la mise en place d’une nouvelle solidarité financière permet d’optimiser les dotations de l’Etat (notamment la D.G.F)
- Les services rendus par la Brie Boisée avant l’extension de ses compétences sont maintenus et même renforcés : Relais d’Assistants Maternelles, portage de plateaux repas à domicile par exemple.
- Travail et réflexion sur l’évolution à donner à la programmation culturelle.
- Au niveau de l’investissement (notamment la voirie) et de l’aide aux communes ces nouvelles dépenses seront étudiées dans un Budget Supplémentaire courant 2011 en fonction des marges de manœuvre financière restante pour l’intercommunalité.

Madame le Président remercie Monsieur Gérard DEBOUT pour sa présentation. Elle valide le projet budgétaire effectué en amont par les élus et par les services.

Madame le Président commence alors un tour de table avec les élus communautaires afin d’avoir leur retour sur ce projet de budget.

Monsieur Franck PAILLOUX demande des précisions sur le coût réel des séjours. Madame le Président rappelle que le fonctionnement n’a pas changé et que la Commune de Ferrières en tant qu’organisatrice des séjours facture à la Brie Boisée la différence entre les dépenses et la participation des familles.

Madame le Président indique qu’elle souhaite également que le Point d’Information Jeunesse itinérant soit installé à Villeneuve-le-Comte. Elle précise que cela permettrait de desservir des communes où il n’y avait pas de service jeunesse.

En ce qui concerne la culture Madame le Président suggère de nouer un partenariat avec le Conseil Général de Seine-et-Marne. Elle précise que c’est uniquement en s’inscrivant dans cette démarche que de nouvelles subventions pourront être perçues. Elle propose donc de travailler sur une programmation culturelle intergénérationnelle, notamment axée sur la jeunesse.

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BRIE BOISEE  
en date du  
Lundi 7 Mars 2011 à 21 H 00**

**II - Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet :**

LE CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA BRIE BOISEE

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-1,

**Vu** le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux,

**Considérant** qu'il y a lieu de créer un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet de 35/35<sup>ème</sup>

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

**Article premier :** Décide de créer à compter du 11 mars 2011 un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet de 35/35<sup>ème</sup>.

**Article 2 :** Adopte le tableau des effectifs comme suit :

Attaché territorial	1	Temps complet
Ingénieur territorial	1	Temps complet
Rédacteur territorial	2	Temps complet
Educateur territorial	1	Temps complet
Educateur territorial	1	Temps non complet
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	Temps non complet
Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1	Temps complet
Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Temps non complet
Adjoint administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	1	Temps complet
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Temps non complet
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Temps complet
Adjoint technique de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Temps non complet
Adjoint territorial du patrimoine de 2 <sup>ème</sup> classe	1	Temps complet

*Plusieurs postes vacants seront supprimés après avis de la C.T.P. (Centre de Gestion de Seine-et-Marne)*

**COMPTE-RENDU DU  
CONSEIL DE  
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA BRIE BOISEE  
en date du  
Lundi 7 Mars 2011 à 21 H 00**

**III – Questions Diverses :**

Culture : Monsieur Philippe MURO fait un retour sur les dernières manifestations culturelles qui ont eu lieu. Le « Thé Dansant » du 6 mars 2011 qui a eu lieu à Villeneuve-le-Comte a rencontré un vif succès Il rappelle également les dates des prochaines manifestations :

- Concert de Printemps avec le conservatoire de Bussy-st-georges  
le 2 avril à 20h30 à l’Eglise de Villeneuve-le-Comte
- Théâtre « Deux farces de Molière » avec les professionnels de la Santé de Chelles  
le 9 avril à 20h30 à la salle des fêtes de Favières-en-Brie

La séance est levée à 22 H 20.

PROCHAIN CONSEIL : 4 AVRIL 2011 A 21 H 00 EN MAIRIE DE PONTCARRE

Fait à PONTCARRE, le 10 Mars 2011  
Le Président,

Mireille MUNCH.